

Lettre ouverte au Directeur général de l'Office Français de la Biodiversité

Vincennes, le 5 février 2025

Monsieur le Directeur général,

Suite à notre maintien du mot d'ordre intersyndical, vous avez donné des consignes aux services de reprendre leur fonctionnement habituel et indiqué qu'il n'y a qu'en cas de danger grave et imminent (suite notamment aux menaces) que les agents peuvent appliquer leur droit de retrait.

Cependant, les agents font encore l'objet de menaces, et un nombre important d'implantations ont été récemment dégradées, certaines à plusieurs reprises, ce qui constitue un harcèlement et des pressions inacceptables à leur encontre. Ces actes de violence mettent en péril leur sécurité, compromettent leur capacité à exercer leurs missions dans des conditions sereines, sont générateurs de mal-être au travail. Or, vous les renvoyez sur le terrain pour des missions où ils pourraient être en contact avec des individus violents et en colère, même en dehors du cadre agricole. Cette situation vous a été rappelée lors du CSA du 04 février 2025 et les représentants du personnel vous ont demandé, unanimement, quelles mesures seraient prises pour protéger les agents.

Monsieur le Directeur général, quelles consignes avez-vous données afin d'assurer la protection de vos agents ? Quelles mesures concrètes avez-vous mises en place pour garantir leur sécurité physique et psychique et prévenir de nouveaux incidents ? Quels nouveaux éléments vous ont permis de juger que le niveau de sécurité était suffisant pour justifier une reprise d'activité dans des conditions normales ?

Les agents de votre établissement attendent des mesures fortes et visibles assurant leur protection : c'est une des revendications portées par la grève massive et historique du 31 janvier dernier sur lesquelles à ce jour, rien n'a été fait.

Nous faisons copie de ce courrier à l'ensemble des personnels de l'OFB pour réaffirmer le **maintien de notre mot d'ordre initial**, parce que **les conditions pour le modifier et retourner faire toutes les missions, comme si de rien n'était, où que ce soit sur le territoire, ne sont pas réunies. Nous attendons des actes forts de nos supérieurs, de nos tutelles et du Premier Ministre**

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur général, l'expression de notre considération distinguée.

L'intersyndicale OFB

